Volume 13 — numéro 2

AQDR

Granby

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

LE Droit des Aînés

Septembre 2018

Table des matières

Mot de la présidente	3
Éditorial	4
Membres du CA 2017-2018	6
Calendrier des activités 2018-2019	7
Colloque 2018	8

Chroniques

L'importance de l'audition	9
La maltraitance	10
Méli-Mélo	12
Petites nouvelles	13
La Société Alzheimer	14
La Coopérative chez soi	15
Comment bien faire..	16
Huit cadeaux	17
Les prothèses auditives	18
Université du 3e âge	19

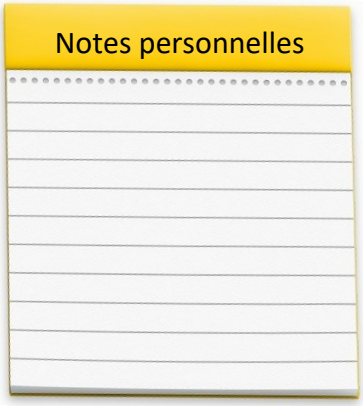

Numéros importants

Urgence : 911

Info santé : 811 (24h/7)

CLSC : (450) 375-1442

Ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-2287

Échec au crime : 1 800 711-1800

Centre d'écoute Montérégie : 1 877 658-8509

Centre d'action bénévole :

Granby : (450) 372-5033 / Waterloo : (450) 539-2395

Marieville : (450) 460-2825

Cowansville : (450) 263-3758

Centre d'assistance et accompagnement aux plaintes (Estrie) : 1 877 767-2227

Régie du logement : 1 800 683-2245

Attention !

Message très important.

En ce monde de la technologie, il est possible de recevoir ce journal par courriel. Par économie, par souci de l'environnement, **à l'avenir, seuls les membres qui en ont fait la demande recevront la copie papier.** Il est donc très important de le faire savoir. Avertissez votre entourage !

Téléphone: (450) 372-3038

Courriel: aqdrgranby@outlook.com

Mot de Pauline Robert, Présidente AQDR Granby

La mission de l'AQDR est d'aider les aînés à mieux vivre, à connaître leurs droits et à les défendre. Un conseil d'administration fort, accompagné d'un essaim de bénévoles peut remplir cette mission.

Un grand merci aux membres du CA qui ont accepté de donner de leur temps pour l'avancement de notre section et des droits des aînés. Merci aussi aux autres bénévoles qui occupent une fonction, qui gardent notre section vivante.

Ne manquons pas nos rencontres mensuelles : toutes nos conférences sont choisies avec soin pour nous faire connaître nos droits, nous aider à vieillir en sécurité, en nous épanouissant, en bonne compagnie.

Nous vous attendons en grand nombre lors de notre colloque qui nous aidera à comprendre nos droits en habitation, où que nous vivions.

Nous continuons nos déjeuners pour nous permettre de rencontrer d'autres membres, de nous faire de nouvelles connaissances, si ce n'est de nouveaux amis. Le nombre a beaucoup diminué au fil des ans. Certains trouvent que c'est trop tard ; d'autres, que c'est trop tôt. Nous essayons de contenter tout le monde, mais ce n'est pas toujours facile. Devons-nous changer de formule ? À vous la parole, faites-nous connaître vos idées à ce sujet.

N'oubliez pas que votre présence lors de nos rencontres est notre seul salaire, c'est très important pour nous.

Pauline Robert, présidente

AQDR Granby

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

170, rue Saint-Antoine Nord, bureau : 306

Granby (Québec) J2G 5G8

Courriel : aqdrgranby@outlook.com

Téléphone : (450) 372-3038

ÉDITORIAL

Le droit et le devoir de voter

L'AQDR a comme mission de défendre les droits collectifs des personnes aînées. Elle organise donc des activités dans ce sens : Éducation populaire, Analyse politique non partisane, Mobilisation et Représentation.

Le 17 septembre est une activité d'analyse politique non partisane qui a pour but de faire connaître le programme des principaux partis politiques, de rencontrer les candidats du comté de Granby et d'aider les personnes présentes dans leur choix lors du vote du 1er octobre.

Pour vous, est-ce que c'est important de voter ? Êtes-vous de ceux et celles qui sont habités par le cynisme, qui trouvent que la politique est sale, que tous les partis sont pareils ? Au contraire, pensez-vous que le vote de chaque personne est important ?

Estimons-nous chanceux de vivre dans une société démocratique qui nous donne cette possibilité. C'est notre responsabilité en tant que citoyens de se présenter pour marquer notre bulletin selon notre préférence, nos valeurs… N'oublions pas que ce sont les gouttes d'eau qui font les océans ; les grains de sable, les plages ; les croix sur un bulletin de vote, la démocratie.

Rien n'est parfait, la politique non plus. C'est pourquoi notre rôle ne s'arrête pas au vote aux quatre ans. Nous devons suivre l'actualité pour savoir ce qui se passe dans notre société, approuver quand les décisions favorisent la majorité des citoyens, surtout les plus pauvres et les plus démunis, revendiquer quand les droits fondamentaux sont menacés.

Il est reconnu que ce sont les aînés qui votent le plus. Ils ont aussi le devoir d'inciter les plus jeunes à aller voter : notre démocratie s'en portera mieux. Nous devons faire comprendre l'importance de la démocratie. On n'a qu'à voir ce qui se passe dans les pays où des dictateurs décident de tout sans laisser de place à la critique, au droit de parole. Nous ne voulons pas en arriver là.

Il y a deux façons de faire son choix lors des élections : voter pour le parti ou voter pour le meilleur candidat dans son comté. Pour ma part, je crois que les meilleurs députés réunis ensemble, quel que soit leur parti, feront un bon gouvernement ; que si on vote seulement pour la tête sans être représenté par un bon député, notre comté risque d'être laissé pour compte..., mais c'est mon opinion personnelle !

Alors, que ferons-nous ? Irons-nous voter ? Inciterons-nous nos connaissances à poser ce geste ? Que ferons-nous pour notre Québec, pour la démocratie ? Est-ce que nous nous informerons sur les candidats avant de nous rendre dans l'isoloir ? Réagirons-nous aux décisions des élus ? C'est ensemble que la société peut avancer. Comme on le répète souvent : « Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin »

Vive la démocratie !

Pauline Robert

Membres du conseil d'administration 2018-2019

Assises:

Joanne Viau, trésorière

Pauline Robert, présidente

Madeleine Lepage, secrétaire

Debout:

Édith Brière, administratrice

Réal Foisy, administrateur

Rita Bérubé, administratrice

ORGANISME APPUYÉ PAR Granby

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Déjeuners mensuels : **2e mardi du mois**	**Rencontre des membres :** **3e lundi du mois**	**Activités spéciales :**
11 septembre	17 septembre	
9 octobre		23 octobre : colloque Pères Trinitaires
13 novembre	19 novembre	30 novembre: dîner de Noël Pères Trinitaires
11 décembre		
8 janvier	21 janvier	
12 février	18 février	
	18 mars	12 mars, cabane à sucre, Bernard
9 avril	15 avril	
14 mai	27 mai	
11 juin		10 juin, AGA Carrefour Bingo
9 juillet		
13 août		

Rencontre des membres : Carrefour Bingo, 94 rue Robinson Sud, 450-776-2666

Maison de Spiritualité des Trinitaires : 200 boul. Robert, 450-375-5125

Érablière Bernard, 1268, Denison Ouest, 450-375-5238

Dîner de noël, le vendredi 30 novembre 2018, dès 11 h, Maison de Spiritualité des Trinitaires, 25$/Pers, taxes et service inclus

Cabane à sucre, le 12 mars 2019, dès 10 h 45, Cabane à sucre Bernard, 18$/Pers, taxes et service inclus

INSCRIVEZ VOUS DÈS MAINTENANT !

2 ateliers vous sont proposés :

- Le droit à des soins et services de qualité en matière d'hébergement
- Les résidences privées et publiques : Comment y accéder

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!
Deux ateliers vous sont proposés.
Un dîner et 2 collations.

OUVERT AU GRAND PUBLIC !

PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS :
membre : 45 $ / non-membre : 65 $

Disponible au bureau de l'AQDR (places limitées) :
170, rue Saint-Antoine Nord, bureau 306, Granby.
Veuillez prendre rendez-vous avant au 450 372-3038.

Merci aux commanditaires qui rendront cet événement possible !

L'Importance de l'audition pour la communication

L'exposé de madame Nadia Pozzoli fut émaillé de plusieurs expressions pour nous faire saisir l'importance de s'occuper de la surdité. « Mieux entendre. Mieux vivre. Une perte auditive non corrigée est un problème majeur de santé et de qualité de vie. »

Quelques données statistiques intéressantes :

En moyenne, les personnes atteintes d'une perte auditive attendent 7 ans avant de consulter.
De 90 à 95 % des personnes atteintes d'une baisse de l'audition peuvent être traitées avec des prothèses auditives.
La perte auditive est la troisième pathologie chronique la plus répandue chez les séniors, après l'hypertension et l'arthrite.
Environ 90 % des personnes sujettes aux acouphènes souffrent également de perte auditive.

Les causes de la perte auditive :

l'âge,
le bruit,
la génétique,
certains médicaments consommés en trop grande quantité,
substances présentes dans la nature comme le monoxyde de carbone, l'hexane et le mercure.

Les médicaments ou produits nocifs pour l'oreille :

l'aspirine,
la quinine,
les diurétiques,
certains antibiotiques,
certains médicaments anticancéreux,
certains anesthésiques.

Il est intéressant de noter le lien entre l'ostéoporose et la surdité. L'ostéoporose causerait la déminéralisation des osselets de l'oreille, donc une dégradation de la conduction auditive.

Conséquences de la perte auditive.

Les adultes malentendants sont plus susceptibles d'être sujets à des problèmes de réflexion et de mémoire.
Chez les adultes malentendants, le déclin des capacités de réflexion est supérieur de 30 à 40 % par rapport aux adultes qui ont une audition dans la norme.
Les adultes souffrant d'une perte auditive non corrigée présentent plus de risque de développer une démence.
Les personnes atteintes de perte auditive légère sont 3 fois plus susceptibles de chuter que celles ayant une audition dans la norme.
Les personnes malentendantes ont tendance à s'isoler.

Nous n'énumèrerons pas toutes les conséquences. Cependant, pour avoir assisté à une rencontre d'un autre groupe où plusieurs personnes souffraient de surdité, ces dernières nous ont confirmé comment elles étaient satisfaites de ce que la technique moderne pouvait leur apporter comme bien-être.

Donc, si nos proches détectent chez nous des signes de surdité, il est préférable de consulter sans hésiter.

Notes prises par Roger Arbour

La maltraitance

Par Cécile Choinière

Ce n'est que depuis 1980 que la société occidentale (Europe et Amérique) se penche sur la maltraitance envers les aînés. Auparavant, c'était un phénomène confiné dans le domaine du privé et soigneusement caché au public.

Aujourd'hui, on considère qu'il s'agit d'un problème important qui risque de s'accroître, compte tenu du vieillissement de la population. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) prévoit qu'en 2025, le nombre des personnes de plus de 60 ans aura doublé.

« Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée se produisent dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée. »

De fait, c'est un concept vaste et complexe qui peut toucher l'intégrité physique, psychologique, sexuelle et financière d'une personne tout en ayant des répercussions sociales, légales et de santé publique. On peut ajouter la négligence, l'impolitesse, la violation des droits et les mauvais traitements. Ça va très loin.

La personne qui maltraite, c'est quelqu'un qui humilie, infantilise, rudoie, qui omet délibérément de prodiguer un soin essentiel, qui soutire de l'argent, qui fait volontairement pression pour obtenir son héritage, etc.

Comment reconnaître la maltraitance ?

Premièrement, en reconnaissant ses acteurs, soit les personnes maltraitées et les personnes qui maltraitent (abusés/abuseurs).

On peut difficilement établir des caractéristiques propres aux maltraités, car il existe des facteurs de risques qui sont liés à l'environnement social et humain de l'aîné, des facteurs de vulnérabilité qui créent un terreau fertile pour ce phénomène, exemple :

- Négligence dans les soins dispensés par les proches.
- Conflits interpersonnels qui ont cours avec la famille, ou les aînés.
- Tensions qui persistent entre l'aîné et la personne aidante.
- Irritants comme se faire parler sec, se faire isoler et insulter.
- Impolitesse et le manque de respect (petite madame ou petit monsieur) au lieu de dire madame ou monsieur.
- Sentiment que l'on dérange lorsque l'on pose une question.
- Manque d'écoute et d'empathie.

la maltraitance… suite

Il faut garder à l'esprit que les personnes âgées, en situation de maltraitance, peuvent provenir de tous les milieux, autant d'un milieu aisé que défavorisé, habiter leur demeure, un logement social ou être hébergées en résidence.

Les séquelles de ces actes de violence sont plus graves quand il s'agit d'une personne âgée violentée. Elle peut subir des conséquences de 4 niveaux : des traumatismes psychologiques, physiques, des pertes financières et matérielles d'une valeur sentimentale. Très souvent, ces conséquences amènent de la détresse chez les personnes aînées, elles subissent alors des contrecoups qui diminuent leur qualité de vie.

Depuis l'an 2000, l'AQDR Granby sensibilise la population de notre région sur les mesures qui visent à prévenir ce phénomène, à dépister les situations ou les personnes âgées qui en sont victimes et à renseigner plus efficacement pour contrer ce fléau chez nous.

Pour vraiment lutter contre la maltraitance, il faut briser le silence et ouvrir les yeux sur les signes que nous reconnaissons. N'oubliez pas qu'il y a près de 75 % des cas d'abus envers les aînés qui ne sont jamais signalés ou détectés.

Je ne puis terminer sans vous dire que nous sommes, les aînés, des cibles de choix ; il faut être vigilants et aux aguets.

Nous, de l'AQDR, souhaitons informer la société, par la sensibilisation et la prévention, que les aînés sont et resteront toujours fragiles et vulnérables, en promouvant le respect et la dignité des personnes âgées.

Pour lutter contre ce phénomène, il faut dénoncer, car tout acte de violence ou de maltraitance ne s'arrête pas de lui-même.

AQDRement vôtre,

Cécile Choinière

Imprimerie Gil

.

Depuis fin avril, l'AQDR a une nouvelle coordonnatrice : Mélanie Bilodeau. Ayant évoluée dans le milieu scolaire, Mélanie a eu le désir de réorienter sa carrière dans le milieu communautaire, plus particulièrement auprès des personnes aînées.

« **La défense des droits des personnes retraitées est une mission importante qui me tient réellement à cœur,** explique-t-elle**. Je suis fière de pouvoir participer positivement et activement à la mission de l'AQDR de Granby. »**

Humour

L'enseignante enseigne à ses élèves les signes de ponctuation. Elle leur montre le point, la virgule, le point-virgule puis elle écrit au tableau «s'amuser». Elle désigne du doigt l'apostrophe et demande :
«Et cela, qu'est-ce que c'est?»
Pierrot lève la main et répond:«Je le sais moi, c'est une virgule volante.»

Pour avoir des renseignements concernant les services aux aînés, aller sur le site : www.educaloi.qc.ca/aines

Vous pourrez vous renseigner sur la procuration, le mandat, le testament…
Une source de renseignements.

educaloi.qc.ca

LA LOI EXPLIQUÉE EN UN SEUL ENDROIT

Petites nouvelles

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a répondu à notre pétition concernant les horodateurs. Il a indiqué qu'à l'avenir, les montants payés en trop seront remis. Les journaux ont rapporté que les horodateurs pourront remettre le surplus, qu'ils accepteront les cartes de débit en plus des cartes de débit, mais ce n'est pas encore la réalité.

À chacun revient le rôle d'être nos yeux et nos oreilles pour nous dire ce qui se passe.

Nous comptons sur vous.

Chaque personne peut s'inscrire pour avoir accès à son carnet de santé par Internet :

-aller sur le site : http://gouv.qc.ca/ ;

-cliquer sur carnet de santé,

-écrire ses coordonnées pour avoir accès à son propre carnet de santé.

Par la suite, vous recevrez un code de quatre chiffres par la poste vous permettant d'y avoir accès.

De nouveau, vous devrez remplir un questionnaire pour pouvoir accéder à votre carnet.

Martha Lacroix et Denise Comeau cessent leurs services pour organiser des voyages. Au fil des ans, ces voyages ont permis de voyager en toute sécurité, de briser l'isolement en se récréant, en s'informant, en visitant notre beau Québec. De plus, ces voyages sont une source de financement et de recrutement.

Le conseil d'administration les remercie pour toutes ces années de dévouement. Que de belles sorties nous avons faites !

À partir de l'an prochain, ce sera Lyne Fontaine « Les Escapades de Lyne » qui sera la responsable pour l'organisation des voyages. Nous espérons que vous répondrez en aussi grand nombre.

La Capitale
Assurances générales

LA Société Alzheimer
GRANBY ET RÉGION

Le 28 mai, Mme Adriana est venue nous informer des services offerts par la société Alzheimer pour les proches aidants ainsi que les deux approches que nous pouvions avoir avec les personnes atteintes de cette maladie.

En bonne pédagogue, elle nous a démontré avec plusieurs exemples que nous ne devions pas focaliser sur la maladie, mais sur la personne en essayant de bien la connaître afin de respecter sa dignité d'être humain, sa liberté, son autonomie, ses besoins physiques, affectifs et psychiques.

Comment essayer de mieux la comprendre dans ses comportements ? Cela peut se faire en s'informant sur son passé, ses préférences, ses occupations antérieures, sa famille, le rang qu'elle y occupait, etc. Par exemple, on dit souvent que ces personnes ont tendance à fuguer. Lorsqu'elles veulent sortir, il faut se questionner du pourquoi. Ne veulent-elles pas tout simplement aller prendre leur café à l'extérieur...

Impossible d'énumérer toutes les situations et solutions imaginables. D'ailleurs la conférencière nous a confié que nous ne pouvons pas toujours trouver la solution pour comprendre la personne. Par contre, dans deux têtes il y a plus de chance de trouver des solutions. C'est ce que nous offre la Société à travers ses nombreux services énumérés dans le dépliant offert lors de la présentation.

Pour de plus amples renseignements voici pour Granby le tél. : 450-777-3363 ou le sans frais 1-844-623-3363 et l'adresse internet www.alzheimer.ca/fr/granby

Notes prises par

Roger Arbour

Nadia Pozzoli
Audioprothésiste

la FABRIQUE
prêt-à-manger
Plats cuisinés . Plats congelés
Restaurant . Boutique . Traiteur
À La Fabrique, on épluche, on coupe et on cuisine tous nos plats maison.
166, rue Saint-Charles Sud, Granby
Lundi au vendredi, 9h à 17h30
T 450-991-3594
F facebook.com/lafabriquegranby/
W lafabriquegranby.com

Coopérative autonomie chez-soi

Il est important de se rappeler quelques éléments de l'exposé de M. André Plouffe lors de la réunion mensuelle. Mentionnons les services principaux, la clientèle, la mission de l'entreprise et l'expertise de l'équipe.

Cette coopérative offre de l'aide-domestique pour:

l'entretien ménager,
le grand ménage,
la préparation de repas,
la lessive et le repassage,
les courses et commissions,
le lavage des fenêtres
ainsi que toute autre aide aux activités de vie domestique.

De l'aide à la personne :
à l'habillement,
à l'alimentation,
répit gardiennage,
déplacement sécuritaire de la personne,
à la toilette quotidienne
ainsi que toute aide aux activités de vie quotidienne.

Qui peut bénéficier de ces services ? Toute personne âgée de 18 ans et plus possédant une carte d'assurance-maladie et résidant dans le territoire comprenant : Granby, Waterloo, Warden, Bromont, Roxton Pond, Ste-Cécile-de-Milton, Saint-Alphonse-de-Granby, Saint-Paul-d'Abbostsford et Saint-Joachim-de-Shefford. Ces personnes peuvent être âgées, handicapées, en période de convalescence, en perte d'autonomie, etc.

Devenir membre coûte 20 $ pour la vie. Si vous voulez vous retirer de la coopérative, ce montant vous est remboursé sur demande.

Bref, si vous avez un besoin quelconque, ne vous gênez surtout pas pour appeler pour plus d'informations concernant votre cas personnel. Pour en avoir bénéficié, je puis vous assurer que vous aurez à traiter avec un personnel affable, et bien intentionné et respectueux.

Les coordonnées : 508 rue Guy, Granby (Qc) J2G 7J8 Tél. : 450-372-1000.

Notes prises par : Roger Arbour

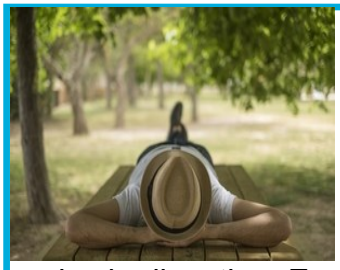

Comment bien faire la sieste ?

Les bienfaits de la sieste sont multiples, encore faut-il savoir bien la faire !

Le meilleur moment : après le dîner

Après le dîner, c'est le meilleur moment pour faire la sieste. D'abord, cela favorise la digestion. Ensuite, c'est en général entre 14 h et 15 h qu'une importante somnolence se fait sentir, accompagnée d'une diminution significative de la vigilance. Cette fatigue soudaine survient aussi bien chez les personnes en manque de sommeil que chez celles qui sont bien reposées. En revanche, s'assoupir vers 17 h risque de retarder l'endormissement le soir.

Écouter son corps

Si vous n'arrêtez pas de bâiller, que vos yeux se ferment, que vous avez du mal à vous concentrer… C'est le moment de piquer un somme !
Écoutez votre corps, faites la sieste si vous le pouvez.

Elle doit être courte

Les siestes de 10 minutes seraient les plus efficaces en comparaison à celles de 5 ou 30 minutes. Selon une étude, les siestes de 10 minutes permettraient d'améliorer les capacités cognitives, de redonner de la vigueur, de contrer la fatigue et d'accroître la vigilance.

Mais de manière générale, on conseille de faire des siestes de 10 à 30 minutes maximum. Après cela, on entre en phase de sommeil profond et on se réveille dans le brouillard.

Le lieu idéal

Le lieu idéal dépend de chaque personne. Certaines aiment faire la sieste au soleil alors que d'autres ont besoin d'être dans le noir.
Certains ne sont pas gênés par le bruit alors que d'autres ont absolument besoin de calme.

En tout cas, ce qui est important, c'est de trouver un endroit où vous vous sentez suffisamment relaxé(e) pour vous endormir.

La position idéale

La position allongée est la position idéale.
Cependant, évitez votre lit afin de ne pas vous mettre « en mode nuit complète » !

La position assise est également une bonne position pour faire la sieste, à condition que la tête soit bien calée pour ne pas qu'elle vous réveille en tombant.

Pour favoriser la relaxation et donc l'endormissement, concentrez-vous sur votre respiration avec une technique de respiration simple**.**

Pris sur le Net

Huit cadeaux qui ne coûtent rien

1er : **L'ÉCOUTE**
Mais écouter vraiment, sans interruption ni rêverie, ni en préparant sa réponse… seulement écouter.

2e : L'AFFECTION
Être généreux avec les caresses, les baisers, les tapes dans le dos, prendre la main…

3e : Le RIRE
Découper les bandes dessinées. Partager les articles et les histoires drôles.
Le cadeau dira : « J'aime rire avec toi »

4e : Un MOT ÉCRIT
Ça peut être une simple note écrite à la main, ou un poème en entier...

5e : Un COMPLIMENT
Un simple compliment sincère : « Tu as une bonne mine aujourd'hui », « Tu as fait du bon travail », « C'était un repas merveilleux »…

6e : Une FAVEUR
Tous les jours, faire plaisir à quelqu'un…

7e : La SOLITUDE
Il y a des moments où une personne ne veut rien d'autre que d'être laissée seule. Être sensible de ces moments pour donner le cadeau de la solitude.

8e : Un CARACTÈRE enjoué
La façon la plus simple de se sentir bien est de dire un mot gentil à quelqu'un. Ce n'est pas vraiment si difficile de dire « bonjour » ou « merci » avec le sourire.

Pris sur le Net (Ginette Landry)

Santé et Bien-Être

Le meilleur remède pour l'estime de soi, c'est le thé…

THÉ'COUTER,

THÉ'STIMER,

THÉ'ÉPARGNER,

THÉ'VEILLER,

THÉ'MERVEILLER,

T'AIMER…….

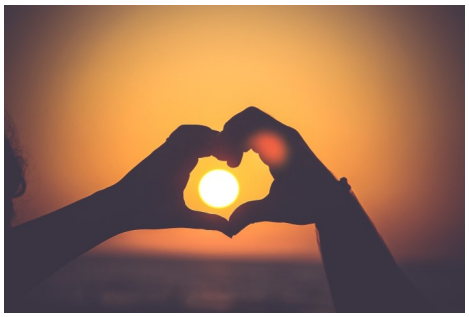

Pris sur Facebook !

Des prothèses auditives recyclées pour les aînés malentendants à faible revenu au Québec

Québec, juillet 2018 – Pour la première fois au Québec, des prothèses auditives recyclées seront offertes gratuitement aux aînés à faible revenu, le vendredi 5 octobre 2018, chez Bérubé- Brassard audioprothésistes (boul. Pierre-Bertrand) grâce au service « D'une oreille à l'autre » de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA). Pour avoir accès au service, les aînés doivent obligatoirement s'y inscrire et leur admissibilité se fait selon des critères bien précis.

Le service ***« D'une oreille à l'autre »*** a pour but de donner un accès équitable à l'audition pour les aînés à faible revenu qui ne sont pas couverts à 100% par une assurance publique ou privée. Grâce à de précieux collaborateurs tel que l'Atelier Signes d'Espoir et les audioprothésistes participants, l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) est en mesure de recycler les prothèses auditives et les aides de suppléance à l'audition, en plus d'offrir les embouts et l'ajustement des prothèses auditives gratuitement.

Selon Statistique Canada, c'est 33% des personnes de plus de 65 ans qui sont touchés par la surdité et 50% des personnes de plus de 75 ans. Des organismes, fondations ou programmes gouvernementaux offrent en partie les coûts d'achat des prothèses ou des appareils de suppléance à l'audition selon les besoins et la surdité de chaque individu. Malheureusement, l'accès aux appareils n'est pas universel et varie d'une ressource à l'autre.

« L'absence d'appareils auditifs peut devenir un frein à la communication, créer des situations d'isolement et d'insécurité et accélérer le déclin cognitif pour les personnes vieillissantes. C'est pourquoi nous voulons améliorer les conditions de vie des aînés malentendants à faible revenu en leur donnant accès aux nouvelles technologies sensorielles leur permettant de demeurer actifs le plus longtemps possible » - Marie-Hélène Tremblay, directrice de l'APDA.

À propos de L'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA)

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) est un organisme à but non lucratif fondé en 1984 qui s'implique auprès des personnes vivant avec une limitation auditive, que ce soit une surdité légère ou profonde. Elle leur offre un service d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, de relation d'aide et d'entraide, d'information et de référence dans le but de mieux les intégrer dans la société. Sur un autre plan, l'APDA est aussi présente afin d'assurer la défense collective des droits des personnes malentendantes, et ce, toujours dans l'optique de leur inclusion sociale qui passe par l'accessibilité aux services publics et à l'intégration au marché du travail.

Pour plus d'informations, entrevues ou demandes: Chantal Fortin, Chargée de projet à l'APDA : 418-623-5080 ou chantal.fortin@apda.ca

Université du 3e âge de Granby

COURS :

Les pays émergents en Afrique vers les années 2035 — partie 1

Le congrès des États-Unis à l'heure des élections de mi-mandat

La guerre de Sept Ans : un conflit mondial, de 1754 à 1760

Le Mexique contemporain : politique, société et enjeux actuels

Alexandre le Grand : de la Macédoine à l'Inde

Naturalia 21

Les infrastructures spatiales et notre société

La psychologie positive

Le théâtre de Michel Tremblay

La musique populaire des Afro-Américains de 1940 à 1980

ATELIERS :

Activez vos neurones !

Plaisir de chanter

ATELIERS DE TECHNOLOGIE :

UTA iPad intermédiaire et iCloud

UTA MacOs : productivité et dépannage

UTA Utiliser Facebook en toute sécurité

UTA Windows 10, facile et sécuritaire

ACTIVITÉS PHYSIQUES :

Yoga doux

Aquaforme

CONFÉRENCES : au Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, de 13 h 30 à 15 h 45 ; au coût de 10 $ par conférence ou 25 $ pour les trois conférences. **Les conférences s'adressent à tous.** Billets en vente sur place le jour même de la conférence. **Réserver votre place.**

24 septembre :	**Parler de la mort pour mieux célébrer la vie ! par** *Martine G. Fortier, infirmière et enseignante au collégial en soins infirmiers*
29 octobre :	**L'évolution de l'opéra depuis 400 ans par** *Pierre Vachon, Ph. D. en musicologie*
26 novembre :	**La fête de Noël au Québec : histoire et traditions par** *Sylvie Blais, M. en études des arts et B. en histoire de l'art*

Pour information ou pour réserver votre place : 450 777-5695 — courriel : ageautag@hotmail.com

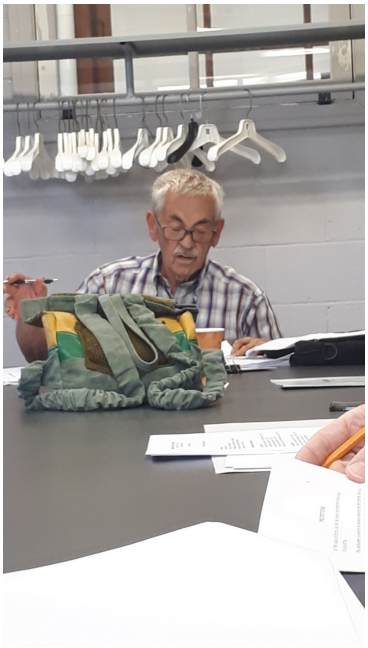

Rédactrice en chef : Pauline Robert

Mise en page : Mélanie Bilodeau

Impression Gil

Merci à nos précieux commanditaires!